



# GAL DU CARCASSONNAIS

Département du Languedoc Roussillon – Midi Pyrénées  
Pays Carcassonnais – Gal du Carcassonnais

12 décembre 2016

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE PROGRAMMATION

Le 12 décembre 2016 à 14h30,  
Le Comité de Programmation, dûment convoqué,  
Se réunit à la Chambre de Commerce et  
D'Industrie de Carcassonne,  
Sous la présidence de Madame Tamara RIVEL.

Date de la convocation : 18/11/2016

**Ayant pouvoir de vote dans le collège public :** Tamara RIVEL, HORTALA Philippe, BATLLE Gilbert, ARIBAUD Jean-Louis, DHUMEZ Patricia, VIEU Brigitte, CLARY Paulette, LACUBE Claude.

**Quorum : 8/10**

**Ayant pouvoir de vote dans le collège privé :** GOBE Bénédicte, FERRIOL Marie-Chantal, DURAND André, YVON Michel, DEDIES Alain, BALDY Bertrand, MARTIN Jean-Michel, MOREAU Françoise, AUDOUY Christian

**Quorum : 9/13**

**Non votant :**

LAFON Valérie, MARAIRE Céline, MATRON Damien.

### Ordre du jour :

1. Vote en opportunité des dossiers suivants : Moulin à Papier à Brousses et Villaret, Domaine de Crouzet à Fraisse Cabardès, Noisettes de l'Aude à Villesequelande et Gîte « Maison de Grambaud » à Aragon.
2. Point sur les dossiers déposés en opportunité aux précédents COPROG (20 juin et 10 octobre 2016).
3. Validation de la demande d'acompte pour l'animation du GAL du Carcassonnais (2015/2016)
4. Point financier sur les 4 Fiches-actions – transfert sur fiche 1 et 2
5. Point sur les porteurs de projet rencontrés par le GAL.
6. Dates des prochains COTEC/COPROG sur l'année 2017.
7. Questions diverses

Ouverture de la séance par Madame La Présidente du Pays Carcassonnais et du GAL Carcassonnais

### **1. Vote en opportunité du dossier : Moulin à papier de Brousses, partenariat avec l'Atelier du Livre**

Monsieur André Durand, propriétaire du Moulin à Papier quitte l'assemblée et ne reviendra qu'après le vote.

**Contexte :** Le Moulin à Papier de Brousses (CDC Montagne Noire) et l'Atelier du Livre (Carcassonne Agglo) ont les mêmes problématiques : chômage technique du personnel sur 3 mois (1ère fois depuis leurs existences), plus assez de trésorerie pour mener à bien une campagne publicitaire pour relancer l'activité et donc, une activité qui ne cesse de baisser.

L'Atelier du Livre, de par sa situation géographique exceptionnelle aux pieds de la Cité médiévale de Carcassonne, est un appel fort pour les voyages scolaires (attirance pour la visite de la Cité) et en faisant une communication commune avec le Moulin à Papier situé en zone rurale à 20 minutes de Carcassonne, cette structure favorise le transfert de sa clientèle vers un partenaire qui ne bénéficie pas, lui, de la même attraction visuelle d'un Monument classé UNESCO.

Et le Moulin à Papier permet ainsi à l'Atelier du Livre, de profiter d'une action de communication renforcée : c'est un exemple parfait d'une action visant à renforcer et à consolider le lien rural/urbain.

Ces deux structures ont l'habitude de travailler ensemble mais le programme LEADER leur donne l'occasion non seulement de formaliser ce partenariat, mais aussi de relancer l'activité par une large communication sur une cible de clientèle commune et surtout, de professionnaliser cette communication (site Internet commun, achat Adwords (jamais fait jusqu'à présent !), plaquette commune).

**Avis favorable du Comité technique du GAL du Carcassonnais.**

**Nous sommes donc bien dans la Fiche-action n°4:**

**"Faire connaître, en interne et en externe, les richesses du territoire et de ses productions, pour attirer des visiteurs et des consommateurs"**

Comité de Programmation du 12 décembre 2016

**Avec pour objectifs stratégiques et opérationnels :**

- Lien entre secteurs d'activités. • Lien avec l'extérieur • Renforcer le lien rural/urbain.

**Faire connaître et reconnaître le territoire et ses produits :**

- en interne, par ses habitants et l'ensemble des acteurs locaux, qui sont les premiers ambassadeurs du territoire et doivent se reconnaître mutuellement avant d'envisager des synergies.
- en externe, par les visiteurs et les touristes afin de favoriser et développer l'attractivité sur l'ensemble du territoire.

**Nature des travaux :**

- Communication : création et édition du Flyer/calendrier, création page Internet commune et retranscrite sur chaque Site Internet, achat enveloppes personnalisées, envoi en nombre, campagne adwords sur Google et parution d'un encart publicitaire sur un magazine spécialisé.
- Frais salariaux : travail du salarié du Moulin à Papier sur l'exécution et le suivi de ces travaux.

**Coût des travaux : 9 020 ,99€****Plan de financement proposé :**

<b>Autofinancement :</b>	1 804,19€
<b>Financement Europe</b>	5 773,44€
<b>Conseil Régional</b>	721,68€
<b>CDC Montagne Noire</b>	721,68€

**Critères de sélection :**

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	Liste Arguments*
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement équilibré du territoire	<p><b>Articulation rural/urbain</b></p> <p><b>Dimension collective du projet</b></p> <p><b>Actions visant à décloisonner le territoire et à promouvoir des approches pluri-acteurs et pluri-secteurs d'activités</b></p> <p><b>Impact territorial</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucune articulation rural/urbain : <b>0</b></li> <li>- Projet ayant des retombées sur plusieurs parties du territoire : <b>5</b></li> <li>- Articulation rural /urbain respectée : <b>10</b></li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de dimension collective : <b>0</b></li> <li>- Projet regroupant au moins 5 partenaires : <b>5</b></li> <li>- Projet regroupant plus de 5 partenaires dans des activités différentes : <b>10</b></li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions ne décloisonnant pas le Territoire (moins de 10 acteurs) : <b>0</b></li> <li>- Actions promotionnant au moins 10 acteurs dans au moins 5 secteurs d'activités différentes : <b>5</b></li> <li>- Actions promotionnant plus de 10 acteurs dans au moins 10 secteurs d'activités différentes : <b>10</b></li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet impact communal : <b>0</b></li> <li>- Projet impact intercommunal : <b>5</b></li> <li>- Projet impact intercommunautaire : <b>10</b></li> </ul>	<p>Partenariat entre un prestataire du rural et un de l'urbain</p> <hr/> <p>5 partenaires identifiés</p> <hr/> <p>Le Moulin se trouve sur la CDC Montagne Noire, et l'Atelier du Livre sur Carcassonne Agglo</p>
Développer l'économie sur le Carcassonnais	<b>Maintien ou création d'emplois</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'emplois salariés : <b>0</b></li> <li>- Maintien d'au moins 1 emploi : <b>5</b></li> <li>- Création d'emplois : <b>10</b></li> </ul>	8 emplois sont à pérenniser : 3 au Moulin et 5 à l'Atelier du livre
Innover sur le Carcassonnais	<b>Le projet est innovant au regard de l'existant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : <b>0</b></li> <li>- Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : <b>5</b></li> <li>- Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : <b>10</b></li> </ul>	2 critères respectés : thématique nouvelle : le livre, ciblage peu fréquent sur le territoire (groupes scolaires, CAT, centres sociaux), Nouvelle action : action de communication engagée par 2 structures différentes.
Préserver l'environnement	<b>Approche environnementale du projet et respect des documents cadre du territoire (Charte architecturale et paysagère du Pays, SCOT, SDA, SLOT...)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet ne fait référence aux documents cadres du territoire et n'a pas d'approche environnementale : <b>0</b></li> <li>- Le projet a une approche environnementale ou respect des documents cadre : <b>5</b></li> <li>- Le projet a une approche environnementale et fait référence aux documents cadre du territoire : <b>10</b></li> </ul>	

Résultat du vote : (16 personnes votantes) : **7.07**

Votants	Note
1	10
2	5
3	7,15
4	5
5	5
6	9
7	5
8	7
9	5
10	6,42
11	10
12	10
13	10
14	5,71
15	5
16	7,85
<b>TOTAL</b>	<b>113,13</b>
<b>/16</b>	<b>7,070625</b>

**Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité**

1. **Vote en opportunité du dossier : Domaine de Crouzet à Fraisse Cabardès, Sébastien Bru**

**Contexte :** Sébastien Bru dirige un domaine certifié BIO à 80% (100% en 2017) et en plus de sa démarche en développement durable, il veut développer l'oenotourisme en proposant l'ouverture au grand public (Journée Ferme ouverte), l'accueil des scolaires pour la sensibilisation à l'agriculture BIO (2 jours), 4 soirées événements réparties sur 2017/2018 alliant le vin, les produits locaux et la culture sous plusieurs formes (Conte, Cinéma de plein air, Astronomie et Musique). Conscient qu'il ne suffit pas de mettre en place des actions pour que les clients répondent favorablement, Sébastien Bru prévoit ses outils de communication (Site Internet marchand, responsif et bilingue, objets, banderole, flyers...). La finalité est de développer la vente de son vin en direct (sur place ou sur Internet), de créer son propre réseau partenarial (produits locaux, artisans, artistes), de valoriser la production BIO et enfin, de maintenir 1 emploi au sein de sa jeune exploitation en donnant à ce salarié une compétence supplémentaire dans le domaine de l'organisation d'événements et en communication.

**Avis favorable du Comité technique du GAL du Carcassonnais**

**Nous sommes bien dans la Fiche-action n°4:**

**"Faire connaître, en interne et en externe, les richesses du territoire et de ses productions, pour attirer des visiteurs et des consommateurs"**

**Avec pour objectifs opérationnels :**

Faire connaître et reconnaître le territoire et ses produits :

- en interne, par ses habitants et l'ensemble des acteurs locaux, qui sont les premiers ambassadeurs du territoire et doivent se reconnaître mutuellement avant d'envisager des synergies.
- en externe, par les visiteurs et les touristes afin de favoriser et développer l'attractivité sur l'ensemble du territoire.

**Nature des travaux :**

- Communication : création d'un site Internet marchand, responsif et bilingue, création graphique pour les supports, documentation (flyers), matériel publicitaire (carafes sérigraphiées, tire-bouchons, verres...), base de données photographiques, bache et panneaux d'informations.
- Evénements : tente d'accueil pour le public, devis (conteur, cinéma, musiciens, astronome).
- Frais salariaux : travail du salarié sur les projets cités ci-dessus (mise en place, organisation, évaluation).

**Coût des travaux : 13 101,32€**

**Plan de financement proposé :**

<b>Autofinancement :</b>	2 620.26€
<b>Financement Europe</b>	8 384.84€
<b>Conseil Régional</b>	1 048.11€
<b>CDC Montagne Noire</b>	1 048.11€

## Critères de sélection :

Principe de sélection	Critère de sélection	Eléments d'appréciation	Liste Arguments*
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement équilibré du territoire	<p>Articulation rural/urbain</p> <p>Dimension collective du projet</p> <p>Actions visant à décroisser le territoire et à promouvoir des approches pluri-acteurs et pluri-secteurs d'activités</p> <p>Impact territorial</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucune articulation rural/urbain : <b>0</b></li> <li>- Projet ayant des retombées sur plusieurs parties du territoire : <b>5</b></li> <li>- Articulation rural /urbain respectée : <b>10</b></li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de dimension collective : <b>0</b></li> <li>- Projet regroupant au moins 5 partenaires : <b>5</b></li> <li>- Projet regroupant plus de 5 partenaires dans des activités différentes : <b>10</b></li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions ne décroissant pas le Territoire (moins de 10 acteurs) : <b>0</b></li> <li>- Actions promotionnant au moins 10 acteurs dans au moins 5 secteurs d'activités différentes : <b>5</b></li> <li>- Actions promotionnant plus de 10 acteurs dans au moins 10 secteurs d'activités différentes :</li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet impact communal : <b>0</b></li> <li>- Projet impact intercommunal : <b>5</b></li> <li>- Projet impact intercommunautaire : <b>10</b></li> </ul>	<p><b>L'Association Epicentre (fournisseur en produits locaux, biologiques et paysans) est basée à Carcassonne</b></p> <hr/> <p><b>5 attestations de partenariat</b></p> <hr/> <p><b>Intercommunautaire : domaine sur CDC Montagne Noire mais en limite de Carcassonne Agglo et à proximité de Carcassonne</b></p>
Développer l'économie sur le Carcassonnais	Maintien ou création d'emplois	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'emplois salariés : <b>0</b></li> <li>- Maintien d'au moins 1 emploi : <b>5</b></li> <li>- Création d'emplois : <b>10</b></li> </ul>	<b>Maintien d'un emploi en diversifiant les missions du salarié</b>
Innover sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : <b>0</b></li> <li>- Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : <b>5</b></li> <li>- Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : <b>10</b></li> </ul>	
Préserver l'environnement	Approche environnementale du projet et respect des documents cadre du territoire (Charte architecturale et paysagère du Pays, SCOT, SDA, SLOT...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet ne fait référence aux documents cadres du territoire et n'a pas d'approche environnementale : <b>0</b></li> <li>- Le projet a une approche environnementale <b>ou</b> respect des documents cadre : <b>5</b></li> <li>- Le projet a une approche environnementale <b>et</b> fait référence aux documents cadre du territoire : <b>10</b></li> </ul>	<b>Approche environnementale : certificat Bio</b>

Résultat du vote : (17 personnes votantes) : **7.01**

Votants	Note
1	5
2	7.85
3	7.85
4	7.85
5	9.28
6	5.71
7	7.15
8	8.57
9	6.43
10	6.43
11	7.14
12	6.43
13	7.85
14	7.85
15	5.71
16	5.71
17	6.43
<b>TOTAL</b>	<b>119.26</b>
<b>/17</b>	<b>7.01</b>

**Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité**

1. **Vote en opportunité du dossier : 1 : « Création d'une gamme de cosmétiques à base de noisettes locales »**

Monsieur Alain Dediès, propriétaire des « Noisettes de l'Aude » quitte l'assemblée et ne reviendra qu'après le vote.

**Contexte :** Alain Dediès (Agriculteur à Villesequelande, à une dizaine de kilomètre de Carcassonne, Carcassonne Agglo) exploite 70ha dont 18 ha de noisetiers, 16 ha de vignes et 36 ha de tournesol et de pois.

Monsieur Dediès souhaite profiter de l'opportunité du programme LEADER pour renforcer la diversification de son exploitation :

- en créant une gamme de produits cosmétiques à base de noisettes locales
- pour accroître son activité dans son ensemble (site internet marchand, diversité des produits, création d'emplois...)
- pour améliorer l'aspect visuel de son entreprise (à ce jour, la société n'est pas visible pour les passants, ce qui est aussi dommageable pour le territoire qui a tout intérêt à montrer son dynamisme à travers les entrepreneurs actifs à ce jour !)
- pour renforcer l'attractivité d'un village qui, lui aussi, est sur la voie du renforcement économique, paysager et architectural et enfin, pour participer à l'embellissement de nos villages pour renforcer l'attractivité économique et touristique de nos territoires.

**Avis favorable du Comité technique du GAL du Carcassonnais**

**Nous sommes bien dans la Fiche-Action n°1:**

**"Améliorer la qualité et la modernité des sites et produits existants."**

**Avec pour objectifs opérationnels :**

- Permettre la montée en gamme des produits emblématiques et des activités spécifiques du territoire par la mise en œuvre de nouvelles méthodes et nouvelles pratiques
- Renforcer l'économie locale par le développement et la modernisation de l'offre existante
- Renforcer le développement économique local, à travers la modernisation des filières à fort ancrage territorial.

**Nature des travaux :**

- Gros œuvre aménagement intérieur : menuiserie, carrelage, plomberie, matériel laboratoire.
- Aménagement extérieur : portail, pot d'extérieur, noisetier.
- Communication : packaging et outils de communication pour les cosmétiques + étiquettes, site Internet marchand, campagne adwords Google, campagne Facebook.

**Coût des travaux : 69 804,26€**

**Plan de financement proposé :**

<b>Autofinancement :</b>	13 960.86€
<b>Financement Europe</b>	44 674.72€
<b>Conseil Régional</b>	5 584.34€
<b>Carcassonne Agglo</b>	5 584.34€

**Critères de sélection :**

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	Liste Arguments*
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement équilibré du territoire	Articulation rural/urbain  Insertion dans un réseau d'acteurs formel ou informel à l'échelle du territoire ou la participation à un cluster existant.	- Aucune articulation rural/urbain : <b>0</b> - Projet ayant des retombées sur plusieurs parties du territoire : <b>5</b> - Articulation rural /urbain respectée : <b>10</b>  - Pas d'appartenance à un réseau : <b>0</b> - Appartenance à 1 réseau d'acteurs ou à 1 cluster : <b>5</b> - Appartenance à un réseau d'acteurs et à un Cluster : <b>10</b>	Attestation Cluster agroalimentaire + attestation Pays Cathare Sud de France
Développer l'économie sur le Carcassonnais	Montée en gamme de l'activité  Maintien ou création d'emplois  Ouverture du Site	- Le projet ne contribue pas à la montée en gamme de l'activité : <b>0</b> - Le projet contribue à améliorer certains services de l'activité : <b>5</b> - Le projet contribue à faire monter en gamme toute l'activité : <b>10</b>  - Pas d'emplois salariés : <b>0</b> - Maintien d'au moins 1 emploi : <b>5</b> - Création d'emplois : <b>10</b>  - Ouverture estivale (3 mois) : <b>0</b> - Ouverture saison avril à octobre : <b>5</b> - Ouverture à l'année : <b>10</b>	Toute l'activité : 1 activité créée, mais aussi l'amélioration de la communication, de l'aspect visuel pour toute l'activité  Attestation création 1 à 2 emplois +Agents commerciaux  Attestation ouverture à l'année
Innover sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	- Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : <b>0</b> - Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : <b>5</b> - Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : <b>10</b>	Nouveau produit (cosmétiques) Nouvelle méthode Nouveaux enjeux, liens entre secteurs traditionnellement séparés
Préserver l'environnement	Approche environnementale du projet et/ou respect des documents cadre du territoire (Charte architecturale et paysagère du Pays, SCOT, SDA, SLOT...)	- Le projet ne fait référence aux documents cadres du territoire et n'a pas d'approche environnementale : <b>0</b> - Le projet a une approche environnementale ou fait référence à un document cadre : <b>5</b> - Le projet a une approche environnementale et fait référence aux documents cadre du territoire : <b>10</b>	Document cadre du territoire : charte architecturale et paysagère du Pays Carcassonnais. : préservation de l'habitat authentique et des paysages

Résultat du vote : (16 personnes votantes) : **7.99**

Votants	Note
1	7.85
2	7.85
3	5.71
4	9.28
5	7.14
6	8.57
7	6.42
8	8.57
9	8.57
10	7.85
11	7.85
12	10
13	8.57
14	7.85
15	7.85
16	7.85
<b>TOTAL</b>	<b>127.85</b>
<b>/16</b>	<b>7.99</b>

**Suite au vote, le projet est approuvé à l'unanimité**

1. **Vote en opportunité du dossier : «Création d'un gîtes 4 épis « Maison de Grambaud »**

Monsieur Jean Michel Martin, artisan ayant répondu à l'appel d'offres sur ce projet, quitte l'assemblée et ne reviendra qu'après le vote.

**Contexte :** Mme Mr Millet habite une grande bâtisse au milieu de la garrigue et à proximité du très beau village d'Aragon, village de Pierres sèches (sentiers de randonnées pédestres et VTT, capitelles...) et depuis longtemps, ils imaginaient un gîte rural dans une partie indépendante de la maison.

Ce lieu, dans un environnement naturel préservé, est l'emplacement d'une ancienne carrière et de fours à chaux créés au 19ème siècle.

C'est l'opportunité du programme LEADER du GAL du Carcassonnais qui les a incités à franchir le cap du rêve à la réalité.

Ce projet a reçu un avis favorable de la part du CAUE de l'Aude, des Gîtes de France, de l'Architecte Bâtiment de France et de la Conservatrice des objets anciens et Antiquités de l'Aude.

De plus, il répond aux axes forts défendus par la Région lors des Assises régionales du Tourisme d'Occitanie le 4 novembre dernier : innovation et montée en gamme des prestations (notamment des hébergements) avec une priorité : La qualité de l'offre. Pour rappel, sur le territoire du Pays Carcassonnais : 99 établissements Gîtes de France 3 épis, seulement 17 en 4 épis pour l'année 2015 et nous avons toujours besoin de produits qualitatifs et originaux pour permettre une meilleure promotion du territoire.

**Avis favorable du Comité technique du GAL du Carcassonnais**

**Nous sommes bien dans la Fiche-action n° 2 :**

**« Développer une offre économique structurante dans les domaines touristique, agricole et agritouristique, complémentaire à Carcassonne, sur l'ensemble du Carcassonnais ».**

**Avec pour objectifs opérationnels :**

- Objectifs stratégiques : Structurer l'offre du territoire et renforcer le lien rural/urbain.
- Objectifs opérationnels : Faire émerger de nouveaux projets structurants spécifiques au territoire et complémentaires à la Cité de Carcassonne et aux éléments actuels d'attractivité, en valorisant : les sites naturels, le patrimoine industriel ...et renforcer le lien ville-campagne à travers l'offre touristique.

**Nature des travaux :**

- Gros œuvre, travaux sur le Bâtiment, piscine : gros œuvre, enduit, menuiserie, serrurerie, platerie, carrelage, plomberie, électricité, peinture, piscine (couloir de nage), architecte agréé Patrimoine pour suivi des travaux.
- Aménagement intérieur : cuisine, électroménager, literie, draps, artistes peintres (wall drawing et toiles), équipements pour enfants
- Aménagement extérieur : végétaux pérennes et adaptés au territoire
- Communication : cartes postales (carte de visites), site Internet, panneaux signalétiques

**Coût des travaux : 253 181.75€**

**Plans de financement proposés :**

**Rappel : nos fiches-actions sont plafonnées à 100 000 euros d'aides publiques soit un projet à 120 000 euros.**

**Il est possible de dé plafonner la fiche-action MAIS pour cela, chaque membre du COPROG doit donner la note de 10 à CHAQUE CRITERE et comme le projet concerne de l'hébergement, vous devez répondre aux 2 tableaux de critères de sélection.**



Aussi, nous vous proposons 2 plans de financement : 1 plafonné à 120 000 euros et 1 déplafonné, représentant le montant réel du projet.

**Fiche-action non déplafonnée :  
Projet plafonné à 120 000 euros**

<b>Autofinancement :</b>	20 000€
<b>Financement Europe</b>	80 000€
<b>Conseil Régional</b>	10 000€
<b>Carcassonne Agglo</b>	10 000€

**Fiche-action déplafonnée :  
Projet à 253 181.75 euros**

<b>Autofinancement :</b>	50 636.35€
<b>Financement Europe</b>	162 036.32€
<b>Conseil Régional</b>	20 254.54€
<b>Carcassonne Agglo</b>	20 254.54€

Sachant qu'il resterait à la charge de Mme Mr Quilès-Millet, la somme de : **133 181, 75€**

**IMPORTANT :** Madame, Monsieur Quilès-Millet, en cas de non déplafonnement, abandonneraient le projet car cela représenterait un taux d'endettement beaucoup trop élevé pour eux.

**Pour Infos :** Le projet actuel a été revu à la baisse plusieurs fois par leur architecte pour qu'il reste raisonnable pour les porteurs de projet (ces derniers sont commerçants et veulent rester prudents en matière d'endettement) et il est donc impossible de le réduire encore sans enlever le côté patrimonial et les 4 épis demandés.

Sachant également qu'il reste encore beaucoup de dépenses non comptabilisées dans ce dossier (vaisselle, décoration, mobilier de jardin, luminaires...puisque le lieu n'était plus habité depuis très longtemps) et qu'il faut donc les rajouter à l'autofinancement des porteurs de projets.

Aussi, ils ont fait toutes les démarches possibles (et plus encore !) pour respecter tous les critères de sélection, ce qui leur a demandé une grande remise en question car à la base, ils ne sont pas (encore) des professionnels du tourisme.

**Critères de sélection : Hébergement**

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	Liste Arguments*
Hébergement attractif	Offre d'hébergement attractif et qualitatif devenant un <u>levier économique</u> pour notre territoire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet ne possédant pas d'éléments attractifs tant par la valorisation du patrimoine identitaire et historique du territoire que par le type d'hébergement ou d'architecture : <b>0</b></li> <li>- Projet valorisant un bâtiment historique (château, maison de maître, presbytère, Abbaye, moulin, industriel...) ou proposant un type d'hébergement original pas (ou peu) présent sur le territoire, en lien avec les ABF et/ou le CAUE de l'Aude : <b>5</b></li> <li>- Projet répondant au critère précédent avec soit une classification reconnue par un organisme compétent de niveau 4 à 5 épis/*, soit une reconnaissance par un organisme compétent d'un niveau de très haut de gamme tant en terme de confort qu'en services associés : <b>10</b></li> </ul>	<b>Projet valorisant un bâtiment historique : ancienne carrière de chaux et valorisation des Fours à chaux qui se trouvent dans la pièce principale du Gîte : voir attestation Conservatrice Objets d'art et antiquités de l'Aude ; Lien avec l'ABF : oui voir attestation et le CAUE : oui voir attestation ; projet reconnu par un organisme compétent de niveau 4/5 épis : oui voir attestation Gîtes de France.</b>

**Critères de sélection Fiche Produit :**

Principe de sélection	Critère de sélection	Éléments d'appréciation	Liste Arguments*
Renforcer les liens sur le Carcassonnais pour un développement équilibré du territoire	<p>Articulation rural/urbain</p> <p>Insertion dans un réseau d'acteurs formel ou informel à l'échelle du territoire ou la participation à un cluster existant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aucune articulation rural/urbain : <b>0</b></li> <li>- Projet ayant des retombées sur plusieurs parties du territoire : <b>5</b></li> <li>- Articulation rural /urbain respectée : <b>10</b></li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'appartenance à un réseau : <b>0</b></li> <li>- Appartenance à 1 réseau d'acteurs ou à 1 cluster : <b>5</b></li> <li>- Appartenance à un réseau d'acteurs et à un Cluster : <b>10</b></li> </ul>	<p><b>2 partenariats urbains : Evadeo et la Blanchisserie artisanale Carcassonnaise.</b></p> <hr/> <p><b>Attestations : Engagement auprès des Gîtes de France, Cluster Tourisme, 18èmes Assises du Tourisme de l'Aude, Colloque régional sur la Pierre Sèche.</b></p>
Développer l'économie sur le Carcassonnais	<p>Maintien ou création d'emplois</p> <p>Ouverture du Site</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas d'emplois salariés : <b>0</b></li> <li>- Maintien d'au moins 1 emploi : <b>5</b></li> <li>- Création d'emplois : <b>10</b></li> </ul> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture estivale (3 mois) : <b>0</b></li> <li>- Ouverture saison avril à octobre : <b>5</b></li> <li>- Ouverture à l'année : <b>10</b></li> </ul>	<p><b>Attestation : création d'1 emploi à temps partiel (CDI) pour entretien Gîte</b></p> <hr/> <p><b>Attestation pour une ouverture à l'année.</b></p>

Principe de sélection	Critère de sélection	Eléments d'appréciation	Liste Arguments*
Innover sur le Carcassonnais	Le projet est innovant au regard de l'existant	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet n'est pas innovant en regard de l'existant : <b>0</b></li> <li>- Le projet est innovant car il répond au moins à 2 des définitions proposées ci-dessous : <b>5</b></li> <li>- Le projet est innovant car il répond à plus de 2 définitions proposées ci-dessous : <b>10</b></li> </ul>	<b>4 définitions remplies : nouvelle thématique, Nouvelle méthode, mise en œuvre de nouvelles actions, nouveaux produits</b>
Préserver l'environnement	Approche environnementale du projet et respect des documents cadre du territoire (Charte architecturale et paysagère du Pays, SCOT, SDA, SLOT...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet ne fait référence aux documents cadres du territoire et n'a pas d'approche environnementale : <b>0</b></li> <li>- Le projet a une approche environnementale <b>ou</b> respect des documents cadre du territoire : <b>5</b></li> <li>- Le projet a une approche environnementale <b>et</b> fait référence aux documents cadre du territoire : <b>10</b></li> </ul>	<b>Argumentaire des propriétaires avec argumentaire de l'architecte agréé Patrimoine + avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France, respect de la Charte architecturale et paysagère du Pays, respect Charte CAUE Aude « végétalisation » et respect des axes forts touristiques de la Région (1<sup>ère</sup> Rencontre régionale du tourisme et des loisirs Albi nov 2016)</b>

Résultat du vote : (16 personnes votantes) : **10**

Votants	Note Grille Hébergement	Note Grille Projet	TTC Grilles
1	10	60	10
2	10	60	10
3	10	60	10
4	10	60	10
5	10	60	10
6	10	60	10
7	10	60	10
8	10	60	10
9	10	60	10
10	10	60	10
11	10	60	10
12	10	60	10
13	10	60	10
14	10	60	10
15	10	60	10
16	10	60	10
<b>TOTAL</b>	<b>160</b>	<b>960</b>	<b>160</b>
<b>/ 16</b>	<b>10</b>	<b>60</b>	<b>10</b>

**Suite au vote, le projet est approuvé et déplaçonné à l'unanimité**

## 2. Point sur les dossiers déposés en opportunité aux précédents COPROG (20 juin et 10 octobre 2016)

- **Etude Le Moulin à Papier de Brousses** : Dossier transmis aux financeurs : **notification favorable reçue de la CDC Montagne Noire**, en cours d'instruction au service Tourisme de la Région.
- **Création d'une Halte Romaine à Villesequelande** : Dossier transmis aux financeurs (Conseil Régional, service ruralité et Conseil Départemental) : en cours d'instruction.
- **Etude le Camping de Villegly** : Dossier transmis aux financeurs (Conseil Régional, service Tourisme et Carcassonne Agglo) : en cours d'instruction.
- **Aménagement du Restaurant Le Rivassel à La Redorte** : Dossier transmis aux financeurs (Conseil Régional, service tourisme et Carcassonne Agglo) : en cours d'instruction.

**Les membres du comité de programmation n'ont pas de questions.**

## 3. Validation de la demande d'acompte pour l'animation du GAL du Carcassonnais (2015/2016).

Il est demandé au Comité de programmation de valider la demande d'acompte pour l'animation du Gal du Carcassonnais, pour la période du 01 novembre 2015 au 31 octobre 2016.

Nous sommes donc encore et toujours en situation difficile et nous ne pouvons que réitérer nos plus vifs remerciements à notre banquier Christophe Roig de la Banque Populaire (rue Antoine Marty) pour son soutien et son implications à nos cotés.



Financeurs sollicités	Montant en €
Montant des aides attendues au titre du Type d'Opération 19.4. du PDR LR Europe	97 273.23
Montant des aides attendues au titre du Type d'Opération 19.4. du PDR LR Région Occitanie	10 808.13
<b>Sous-total financeurs publics</b>	<b>108 081.36</b>
Emprunt <sup>(2)</sup> Autofinancement	_ _ _ _ _ _ _ ,  _ _
Autre	_ _ _ _ _ _ _ ,  _ _
<b>Sous-total financeurs privés</b>	<b> _ _ _ _ _ _ _ ,  _ _ </b>
Auto-financement	
<b>TOTAL général = coût global du projet</b>	<b>108 081.36</b>

**Les membres du comité de programmation n'ont pas de questions, et valident la demande d'acompte pour l'animation du Gal du Carcassonnais, pour la période du 01 novembre 2015 au 31 octobre 2016.**

**4. Point financier sur les 4 Fiches-actions (Annexe 1) et proposition de transfert financier de la Fiche-action n°3 sur les Fiches-actions n° 1 et 2 (Annexe 2)**

Un point financier est fait en tenant compte seulement des 4 projets votés en opportunité lors des COPROGS de juin et octobre 2016.

A cela, il faut rajouter le montant des dossiers votés en opportunité ce même jour (vous aurez le tableau mis à jour dans le compte-rendu) et avoir en tête, les dossiers qui seront présentés lors du prochain COPROG en début d'année (notamment la Mairie d'Arzens et le domaine de Russol).

Aussi, il semble opportun d'anticiper afin de ne pas être gêné par un manque d'argent sur les 2 premières Fiches-actions, d'autant qu'à ce jour, il n'y a aucune demande sur la Fiche-action n° 3 (à la différence des autres fiches-actions 1, 2 et 4) donc je vous demanderais votre accord pour pouvoir effectuer un transfert sur la base suivante ci-dessous, pour ne pas être gêné sur notre programmation en 2017 (rappel : possibilité d'une enveloppe réservataire en 2018 si notre programmation a été prolifique).

**Pour informations, le Comité technique a émis un avis favorable sur ce transfert.**

**Extrait de notre convention :**

« 4.4.2 Modifications de la maquette financière sur proposition du GAL  
Le GAL peut effectuer des transferts entre fiches-actions.

S'il s'agit d'un transfert entre fiches-actions entraînant une **variation inférieure ou égale à 30 % du montant total de la maquette financière Feader du GAL**, la modification fait l'objet d'une notification, dans les conditions prévues à l'article 10. La notification reprend la maquette pluriannuelle des paiements par fiche-action, prévue au 2.1 de l'annexe 2.

S'il s'agit d'un transfert entre fiches-actions entraînant une variation supérieure à 30 % du montant total de la maquette financière Feader du GAL, la modification doit faire l'objet d'un avenant à la présente convention. L'avenant est établi par l'autorité de gestion sur la base d'une proposition du comité de programmation du GAL. L'avenant reprend la maquette pluriannuelle des paiements par fiche-action, prévue au 2.1 de l'annexe 2. Le comité régional de suivi en est informé.

Le calcul de la variation de 30 % doit se faire à partir de la maquette financière contenu dans la présente convention ou le cas échéant, à partir du dernier avenant à la présente convention qui impacte les éléments financiers. Il s'effectue en ajoutant l'ensemble des transferts effectués entre les fiches-actions dont le montant est réduit. Le transfert entre ces fiches-actions se calcule en soustrayant le nouveau montant de la fiche-action au montant initial de cette même fiche-action. »

Le montant total de notre maquette financière FEADER est de 1 850 000 euros soit 30% = 555 000 euros, somme que nous ne dépasserons pas puisque **notre proposition est la suivante :**

**Fiche-action n°3, montant FEADER= 188 000 euros**

**Modification proposée : 50 000 euros sur la Fiche-action 3 et 138 000 euros répartis équitablement sur les Fiches-actions 1 et 2 (soit 69 000 euros pour chacune en fonds FEADER supplémentaires).**

**Pour info :** Suite à notre dernière réunion avec la Région (5 décembre 2016), cette dernière déplore des projets trop « petits » (certains GALs du Languedoc Roussillon n'ayant pas mis de « plancher » ni de possibilité de dé plafonner à leurs fiches-actions, ce qui n'est pas notre cas)

**Les membres du comité de programmation n'ont pas de questions, et valident la demande, soit 69 000.00€ de fonds FEADER pour les fiches 1 et 2.**

## 5. Point sur les porteurs de projet rencontrés par le GAL.

Mise à disposition d'un tableau reprenant les 17 porteurs de projet reçus entre le 19 septembre et le 28 novembre 2016 (dates des COTEC). **Annexe 3**

**Les membres du comité de programmation n'ont pas de questions.**

## 6. Dates des prochains COTEC / COPROG :

A la demande de l'Europe, nous vous proposons un calendrier ANNUEL de nos rencontres.

**Infos** : Carcassonne Agglo nous a demandé d'avoir les dossiers 15 jours avant le Comité technique, ce qui nous donne les dates suivantes :

<b>Remise des dossiers :</b>	<b>Vendredi 10 février 2017</b>
<b>COTEC (Techniciens) :</b>	<b>Lundi 27 février 2017</b>
<b>COPROG :</b>	<b>Lundi 06 mars 2017 à 14h30 = CDC Montagne Noire Les Ilhes</b>

<b>Remise des dossiers :</b>	<b>Mardi 30 mai 2017</b>
<b>COTEC (Techniciens) :</b>	<b>Lundi 19 juin 2017</b>
<b>COPROG:</b>	<b>Lundi 26 juin 2017</b>

<b>Remise des dossiers :</b>	<b>Vendredi 15 septembre 2017</b>
<b>COTEC (Techniciens) :</b>	<b>Lundi 2 octobre 2017</b>
<b>COPROG:</b>	<b>Lundi 9 octobre 2017</b>

<b>Remise des dossiers :</b>	<b>Vendredi 17 novembre 2017</b>
<b>COTEC (Techniciens) :</b>	<b>Lundi 4 décembre 2017</b>
<b>COPROG:</b>	<b>Lundi 11 décembre 2017</b>

**Les membres du comité de programmation valident les prochaines dates des COTECH/COPROG.**

## 7. Questions diverses :

**Les membres du comité de programmation n'ont pas de questions.**

**La Présidente Tamara RIVEL lève la séance à 17h et souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous.**

**ANNEXES :**

**1. Annexe 1 : Point financier sur les 4 Fiches-actions**

**Fiche 1 : Améliorer la qualité et la modernité des sites et produits existants :**

	Coût Total	Contribution nationales (CD-CR-CDC....)	FEADER (Europe)	Auto-Financement
<b>TOTAL DISPONIBLE SUR FICHE 1</b>	<b>564 063.00€</b>	<b>90 250.00 €</b>	<b>361 000.00 €</b>	<b>112 813.00 €</b>
<b>PROJETS DEPOSÉS</b>				
Moulin à Papier	20 200.00€	3 232.00€	12 928.00€	4 040.00€
Camping de Villegly	8 625.00€	1 380.00€	5 520.00€	1 725.00€
Le Rivassel	95 266.51€	15 242.64€	60 970.57€	19 053.30€
<b>Total projets</b>	<b>124 091.51€</b>	<b>19 854.64€</b>	<b>79 418.57€</b>	<b>24816.30€</b>
<b>SOLDE DISPONIBLE SUR FICHE 1</b>				
<b>SOLDE DISPONIBLE SUR FICHE 1</b>	<b>439 971.49€</b>	<b>70 395.36€</b>	<b>281 581.43€</b>	<b>87 996.70€</b>

**Fiche 2 : Développer une offre économique dans les domaines touristiques, agricole et agritouristique structurante, complémentaire à la Cité de Carcassonne**

	Coût Total	Contribution nationales (CD-CR-CDC....)	FEADER (Europe)	Auto-Financement
<b>TOTAL DISPONIBLE SUR FICHE 2</b>	<b>781 250.00</b>	<b>125 000.00</b>	<b>500 000.00</b>	<b>156 250.00</b>
<b>PROJETS DEPOSÉS</b>				
Création d'une halte romaine	120 000.00	20 000.00	80 000.00	20 000.00
<b>Total projet</b>	<b>120 000.00</b>	<b>20 000.00</b>	<b>80 000.00</b>	<b>20 000.00</b>
<b>SOLDE DISPONIBLE FICHE 2</b>				
	<b>661 250.00</b>	<b>105 000.00</b>	<b>420 000.00</b>	<b>136 250.00</b>

**Fiche 3 : Améliorer le maillage, les liens en interne et la transversalité des approches**

	Coût Total	Contribution nationales (CD-CR-CDC....)	FEADER (Europe)	Auto-Financement
<b>SOLDE DISPONIBLE FICHE 3</b>	<b>393 750.00</b>	<b>49 000.00</b>	<b>188 000.00</b>	<b>53 250.00</b>

**Fiche 4 : Faire connaître, en interne, les richesses du territoire et de ses productions, pour attirer des visiteurs et des consommateurs**

	Coût Total	Contribution nationales (CD-CR-CDC....)	FEADER (Europe)	Auto-Financement
<b>SOLDE DISPONIBLE FICHE 4</b>	<b>385 313.00</b>	<b>61 650.00</b>	<b>246 600.00</b>	<b>77 063.00</b>

**Total fiches disponible au 12 décembre 2016 :**

	Coût Total	Contribution nationales (CD-CR-CDC....)	FEADER (Europe)	Auto-Financement
DISPONIBLE FICHE 1	439 971.49€	70 395.36€	281 581.43€	87 996.70€
DISPONIBLE FICHE 2	661 250.00€	105 000.00€	420 000.00€	136 250.00€
DISPONIBLE FICHE 3	393 750.00€	49 000.00€	188 000.00€	53 250.00€
DISPONIBLE FICHE 4	385 313.00€	61 650.00€	246 600.00€	77 063.00€
<b>Total disponible fiches</b>	<b>1 880 284.49€</b>	<b>286 045.36€</b>	<b>1 136 181.43€</b>	<b>354 559.70€</b>

**Annexe 2****Transfert financier sur les 4 Fiches-actions :****Avant le transfert :**

POINT FINANCIER FEADER SUR FICHE :	FICHE 1	FICHE 2	FICHE 3	FICHE 4
<b>SOLDES FEADER DISPONIBLE SUR FICHE</b>	<b>361 000 €</b>	<b>500 000 €</b>	<b>188 000 €</b>	<b>246 600 €</b>
<b>PROJETS DEPOSÉS</b>				
Moulin à Papier	12 928.00 €			
Camping de Villegly	5 520.00 €			
Création d'une halte romaine		80 000.00 €		
Le Rivassel	60 970.57 €			
Domaine Le Crouzet				8 384.84 €
Partenariat Moulin à Papier de Brousses et Atelier du Livre				5 773.44 €
Les Noisettes de l'Aude	44 674.72 €			
Création Gîtes 4 épis		162 036.32 €		
<b>SOLDES FEADER SUR FICHES (après validation)</b>	<b>236 906.71€</b>	<b>257 963.68 €</b>	<b>188 000 €</b>	<b>232 441.72€</b>

**Après le transfert :**

POINT FINANCIER FEADER SUR FICHE :	FICHE 1	FICHE 2	FICHE 3	FICHE 4
<b>SOLDES FEADER DISPONIBLE SUR FICHE</b>	<b>361 000 €</b>	<b>500 000 €</b>	<b>188 000 €</b>	<b>246 600 €</b>
<b>PROJETS DEPOSÉS</b>				
Moulin à Papier	12 928.00 €			
Camping de Villegly	5 520.00 €			
Création d'une halte romaine		80 000.00 €		
Le Rivassel	60 970.57 €			
Domaine Le Crouzet				8 384.84 €
Partenariat Moulin à Papier de Brousses et Atelier du Livre				5 773.44 €
Les Noisettes de l'Aude	44 674.72 €			
Création Gîtes 4 épis		162 036.32 €		
<b>SOLDES FEADER SUR FICHES (après validation)</b>	<b>305 906.71€</b>	<b>326 963.68 €</b>	<b>50 000.00 €</b>	<b>232 441.72€</b>

**Annexe 3****Point sur les porteurs de projet rencontrés par le GAL.**

Nom	Localisation	Date 1 <sup>er</sup> RDV	Type projet	LEADER	COTEC	Préconisations
JA +Mr Gérard Loumann+GAL Haute Vallée	Montgradail	20 sept 2016	Achat d'un ordinateur et d'une imprimante	non	28 nov 16	Pas de projet structurant pour le territoire et transmis pour infos au GAL de la Hte Vallée
Auberge de Jeunesse	Carcassonne	20 sept 2016	Valorisation du territoire rural à travers écran tactile ou borne	Oui Fiche 4 10% ville	28 nov 16	Demander devis Cabinets d'études
MJC	Carcassonne	29 sept 2016	Dans le cadre des 10% ville : poss de payer des ateliers avec des intervenant prestataires touristiques du rural sur la basse saison et de délocaliser certains ateliers sur des sites touristiques ruraux (ex : Moulin à papier, Eaurizon, peintres, sculpteurs...)	Oui Fiche 2	28 nov 16	Demande réflexion de la part des administrateurs
Restaurant Le Moulin	Trèbes	30 sept 2016	Rénovation restaurant : 1 partie gastro, 1 partie brasserie + création boulangerie genre franchise belge « Pain quotidien » dans la maison éclusière.	Oui Fiches 1 et 2	28 nov 16	Phasage des projets
Camping La Pujade	Alzonne	11 oct 2016	Agrandissement des emplacements, Aire de jeux, terrain de boules, entrée / sortie différentes, clôture et parking, voie pompiers, site Internet restaurant : augmentation de la clientèle, obtention de Qualité Sud de France, temps partiel=temps plein	Oui Fiche 1	28 nov 16	Devis à obtenir (passage Mars)
Chris Prigent	Ventenac Cabardès	12 oct 2016	Intéressée pour créer une manifestation autour de la peinture et elle travaille déjà beaucoup sur Lastours.	Oui fiche 2	28 nov 16	Voir mairie et association Las Torres
Bruits de couloir	Carcassonne	12 oct 2016	Recherche immeuble centre ville pour agrandir son espace co-working. Mis au courant pour la Fiche 4 « Communication » du GAL et l'intérêt pour ses client.	Non	28 nov 16	Voir Mairie de Carcassonne, Carcassonne Agglo service Développement économique et CCI .
Maison de la Truffe Mairie (Régie) Et Association des Trufficulteurs de l'Aude	Villeneuve Minervois	12 oct 2016	Amélioration de l'extérieur (plantation trufficole, amphithéâtre, aire de jeux ; plan de communication	Fiche 1	28 nov 16	Chiffrer les travaux. Autres projets : Améliorer les marchés de la Truffe grand public et développer les marchés de grossistes (lister les actions concrètes), Truffitourisme : actions ? Coopération GALs/ 2018 mais commencer à lister les partenaires (Dordogne ? Espagne ?) et les objectifs à atteindre.

Nom	Localisation	Date 1 <sup>er</sup> RDV	Type projet	LEADER	COTEC	Préconisations
Mairie	Cavanac	13 oct 2016	Démolition d'une grange pour installer une fontaine manufacturée : non éligible Cave coopérative : site internet marchand : oui	Fiche 4 Cave Coop	28 nov 16	Le Directeur de la Cave doit prendre contact avec le GAL. Proposition à la Mairie de réaliser une œuvre par artisans d'art valorisant l'histoire du village, ce qui pourrait attirer des touristes et cela rentrerait dans le GAL.
Boulangerie Le Moulin	Lastours	17 oct 2016	Développer l'activité par : création atelier de fabrication « biscuits », zone de stockage et site Internet marchand avec une valorisation patrimoniale du Moulin	Fiche 1	28 nov 16	Voir Mairie (autorisation), CGAD ,Consultant en boulangerie, devis
Mairie	Montlaur	24 oct 2016	Restaurer le clocher de l'église	Non	28 nov 16	Eglise non classée, non identitaire du territoire dans village peu touristique : pas de prestataires touristiques installés durablement .
CGAD	Carcassonne	25 oct 2016	Mise au courant programme GAL pour ressortissants	oui	28 nov 16	Suivi du dossier de la boulangerie Le Moulin de Lastours
Coopérative Cérés Franco	Montolieu	25 oct 2016	Mise au courant pour programme LEADER : des besoins en communication pour développer le nombre d'entrées (4000 /an)	Oui Fiche 4	28 nov 16	A revoir pour détailler leurs besoins
Moulin a papier et Atelier du Livre	Carcassonne et Brousses	26 oct 2016	Partenariat pour développer les groupes pédagogiques (collèges, centres sociaux et IME) pendant les périodes creuses.	Oui Fiche 4	28 nov 16	Attente devis.
Office du Commerce	Carcassonne	27 oct 2016	Valoriser les prestataires touristiques ruraux auprès des touristes du centre ville de Carcassonne tout en améliorant le coté visuel du centre ville : vitrines des magasins vides (depuis de longues années !!) dans les rues à fréquentation touristique avec photos valorisant les sites ruraux.	Oui Fiche 4	28 nov 16	Partenariat, cadre juridique à voir, chiffrage.
Mairie	Moussoulens	10 nov 2016	Halle contemporaine pour améliorer la grande manifestation sur la Truffe et le Vin	Oui Fiche 1		Attente décision Conseil Municipal
Mairie	Fontiers Cabardès	14 nov 2016	Création d'un « Village-jardin » avec valorisation du « petit » patrimoine	Oui Fiche 1		A contacter : FNASSEM, CAUE, Chantiers-écoles, Lycée Charlemagne, Fondation « Sauvegarde de l'Art français », inventaire du « petit » patrimoine et des hébergements touristiques labellisés et non labellisés.